

ENQUÊTE
2015
DONNÉES 2013



LES CENTRES SOCIAUX

Paris

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALES DE PARIS	3
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	4
RESSOURCES HUMAINES	6
PARTENARIAT	8
PROJET	9
FINANCES	12
ESPACES DE VIE SOCIALE	13
ÉVOLUTION DES CENTRES SOCIAUX 2011-2013 SUR LES DONNÉES SENACS	14

L'animation de la vie sociale est un axe constant de la politique familiale et sociale. Elle prend appui à Paris sur les centres sociaux, les espaces de vie sociale et de proximité. Sur leur territoire, ces structures agissent pour l'inclusion sociale et le développement des liens.

A vocation globale, familiale et intergénérationnelle ces équipements accueillent toute la population et offrent des espaces invitant les habitants à s'exprimer, concevoir et réaliser ensemble des projets citoyens. Chacun d'entre eux tend à répondre à la fois aux besoins des familles, mais aussi aux problématiques communes du territoire. Fondés sur les valeurs de dignité humaine, de démocratie et de solidarité, ces projets visent avant tout à favoriser la participation et le partenariat.

La Fédération des centres sociaux et socio-culturels est le partenaire privilégié pour animer ce réseau d'acteurs autour de la promotion du vivre ensemble. L'animation du réseau autour de thématiques et le renforcement du partenariat sont des leviers d'action pour ancrer l'accompagnement des projets dans le territoire.

En 2014, la Caf et la collectivité parisienne ont réaffirmé leur ambition commune par la signature du schéma directeur de l'Animation de la Vie Sociale.

En 2015, elles ont repensé l'organisation de leur politique d'action sociale dans une logique de proximité et d'amélioration des services, face à l'évolution des besoins des parisiens. Dans ce contexte, les structures se sont affirmées comme lieux ressources pour l'expérimentation d'activités ainsi que la collaboration avec les services sociaux et les acteurs locaux.

Avec les équipements d'animation de la vie sociale, le vivre-ensemble a du présent et beaucoup d'avenir. Gageons que les travaux de l'Observatoire seront une source de réflexion et de pratiques inspirantes.

Bonne lecture à tous !

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Sur son territoire d'implantation, le centre social c'est :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de **bénévoles** engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF :

La Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » extrait

Pour Les Caf :

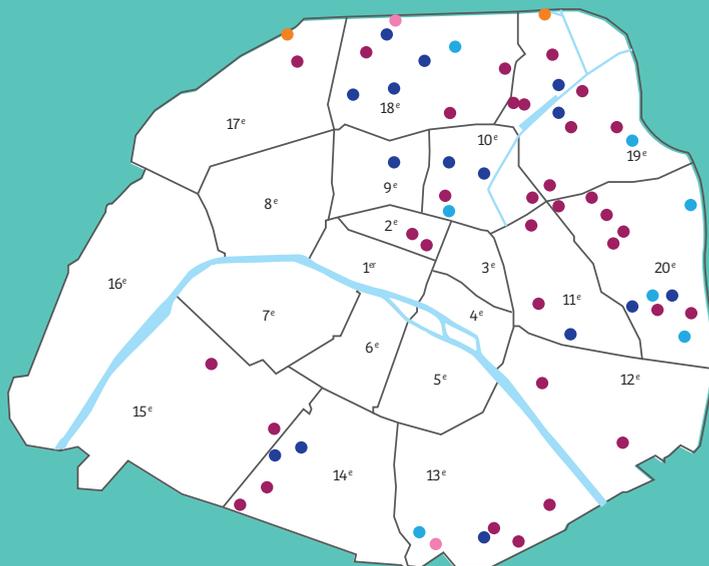
La circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

«[Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » extrait

CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE À PARIS



CENTRES SOCIAUX AGRÉÉS :

- au 1^{er} janvier 2013
- après le 1^{er} janvier 2013
- en émergence

LES ESPACES DE VIE SOCIALE AGRÉÉS :

- au 1^{er} janvier 2013
- après le 1^{er} janvier 2013

33 centres sociaux agréés en 2012 ont participé à l'observatoire.

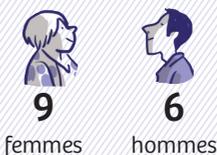
L'animation de la vie sociale sur le territoire parisien s'est développée avec l'émergence de nouveaux projets centres sociaux et espaces de vie sociale. Leur complémentarité permet de renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinages. Ces projets encouragent et valorisent les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilités des habitants dans leur environnement.

UN PILOTAGE COLLECTIF

LE PROJET D'UN CENTRE SOCIAL REPOSE SUR LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT CITOYEN DES HABITANTS.

La gouvernance du projet s'organise autour d'une instance de pilotage, qui associe en moyenne 15 habitants. Inscrite dans les valeurs de l'éducation populaire, elle a pour ambition **l'expression des compétences de chacun**. Cette instance se renouvelle pour un tiers en 2013.

15 PERSONNES



MOYENNE D'ÂGE

58 ans

2/3

des personnes habitent le quartier.

Dans la majorité des conseils d'administration, siègent également **des partenaires associatifs**.

Cet investissement illustre la volonté de mettre en œuvre un projet partagé.

Au-delà du conseil d'administration, les habitants sont sollicités par **d'autres modes participatifs** : comité d'usagers, comité de projets, comité local d'animations.

Les habitants sont associés à titre consultatif et/ou décisionnel aux questions impactant leur cadre de vie :



Le centre social fonde son pilotage sur la complémentarité entre bénévoles et salariés.

De commissions en groupes d'actions, cette coopération se décline dans toutes les facettes du projet. Ces interactions garantissent le partage avec les habitants.

DES FORMES D'ENGAGEMENT DIVERSES

LE BÉNÉVOLAT : L'EXPRESSION D'UNE SOLIDARITÉ DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE



L'implication des habitants dans l'animation du projet, les positionne comme acteurs à part entière de leur cadre de vie.

C'est le reflet d'un parcours : habitant, usager, bénévole, administrateur.

Les modalités d'accueil des bénévoles évoluent pour correspondre au rythme de vie de chacun : si leur temps d'intervention a diminué (2 heures en moyenne par semaine par personne), leur nombre a augmenté.

2 569 personnes soit **63 personnes en moyenne par projet**, participent aux actions développées dans et hors les murs. Le bénévolat œuvre pour la mixité sociale, culturelle, générationnelle.

Plus d'1/5 des bénévoles a bénéficié de formations :

La formation des bénévoles est un axe constant dans la mise en œuvre du projet social. Ce choix affirmé favorise l'approfondissement et la valorisation des savoir-faire individuels au service d'un projet collectif.

ACCUEIL

Considérant l'accueil des habitants comme essentiel, les bénévoles sont de plus en plus nombreux à s'investir dans ce projet aux objectifs transversaux.

Les centres sociaux valorisent cet engagement en participant à la qualification de chaque intervenant : temps de concertation, d'échanges, élaboration d'outils adaptés...

LES SALARIÉS

DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN APPUI
AUX HABITANTS ET AUX BÉNÉVOLES.

Un projet animé par une équipe

421 salariés
soit près de 13 par centre social

243 ETP
soit 7,4 ETP par centre social

(hors Espace Public Numérique, structure petite enfance et Ludothèque)

Une équipe plurielle à l'image des projets

L'éventail des formations et des domaines de compétences des salariés illustre **la complémentarité nécessaire des parcours professionnels au service des besoins et des attentes des habitants**. C'est une plus-value pour répondre aux enjeux repérés sur le territoire, renforcée par les équipes des secteurs petite enfance et EPN.



A l'articulation de l'équipe professionnelle et de l'instance de pilotage associant les habitants, les directeurs(-rices) ont pour mission la conduite participative et partenariale du projet, ainsi que sa bonne gestion.



Niveau de formation des directeurs
55% niveau 1
33% niveau 2
12% niveau 3

De plus en plus qualifiés,
 - **88%** des directeurs(-rices) et
 - **91%** des référent(e)s familles
 ont un diplôme répondant aux exigences de la circulaire de juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale.

FORMATION

LA FORMATION CONSTITUE UN LEVIER POUR S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DES RÉALITÉS SOCIALES ET DES POLITIQUES PUBLIQUES

La formation, un axe majeur pour consolider et conforter le projet :

150 actions de formation ont été réalisées à destination de l'ensemble des membres de l'équipe professionnelle. Cet engagement souligne la volonté d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances.

Les centres sociaux, lieux d'insertion sociale et professionnelle

102 personnes titulaires d'un contrat aidé ont bénéficié d'un accompagnement pour développer leurs compétences et savoir-faire dans les domaines suivants :

- 47% sur les activités/animations
- 23% sur le projet accueil
- 16% sur le projet familles

ACCUEIL

100% des centres sociaux accueillent des stagiaires.

- Du stage de 3^e au bac+5, les centres sociaux accompagnent les habitants dans leur parcours scolaire.
- **73%** d'entre eux ont impliqué des stagiaires dans le projet accueil.



AU CŒUR DES RÉSEAUX LOCAUX

POUR TENDRE VERS UNE MEILLEURE COHÉRENCE TERRITORIALE, LES CENTRES SOCIAUX AGISSENT EN COMPLÉMENTARITÉ DU RÉSEAU PARTENARIAL LOCAL.

70% des centres sociaux soutiennent l'engagement des habitants dans la vie démocratique locale.



Piliers de la démocratie participative, les centres sociaux sont repérés comme des lieux d'expression et d'engagement citoyen. L'ancrage dans un quartier leur confère une légitimité pour accompagner les habitants et se constituer comme relais auprès des élus locaux. Ce partenariat se formalise par des instances adaptées à chaque territoire : conseil de quartier, comité de vie sociale, fonds de soutien aux initiatives des habitants...

Concerté et partagé avec les acteurs locaux, le projet du centre social impulse une dynamique partenariale sur son territoire.

L'accueil des associations au sein des locaux du centre social est une opportunité pour chaque partie de contribuer à l'animation sociale du territoire.

Cette démarche permet de conforter :

- L'accompagnement et le soutien à la réalisation des projets des habitants dans une dynamique d'autonomisation. (*Fonction ressource*)
- Le partenariat de projets par la mise en oeuvre d'actions en cohérence avec le projet global du centre social et plus largement celui du territoire. (*Fonction partenariat*)

385 associations ont été accueillies



L'AGRÉMENT CENTRE SOCIAL

LES PROJETS ANIMATION GLOBALE ET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES
CONSTITUENT L'ORIGINALITÉ DE L'AGRÉMENT CENTRE SOCIAL.

Un projet en adéquation avec l'évolution du territoire :

Le projet se décline en une diversité d'actions correspondant aux besoins et intérêts des habitants. Il est façonné et alimenté par leurs idées et initiatives. Le dialogue et les coopérations, menés avec les partenaires, permettent de questionner et ajuster les priorités au regard de l'actualité du territoire.

Au carrefour des transformations urbaines, des enjeux de société et des dynamiques participatives, le projet centre social participe au développement social du territoire. Il est un des points d'appui de l'innovation sociale locale.

Thématiques phares :

- 97% Accès à la culture*
- 91% Lutte contre l'exclusion
- 88% Emploi/insertion
- 76% Discriminations
- 76% Bien-être

* L'accès à la culture regroupe des actions développées par les centres sociaux autour de la perception singulière de chaque habitant dans une approche collective.

Un projet « Famille » au coeur de la dynamique d'animation :

100% des centres sociaux développent un projet agréé « Animation Collective Familles » qui renforce la participation des familles dans la construction et la conduite d'actions. Principalement collectives, elles favorisent la cohésion intrafamiliale et les relations de solidarités entre familles.

- 100% Sorties familiales
- 100% Manifestations festives
- 61% Accompagnement à la scolarité
- 48% Loisirs collectifs en familles
- 42% Lieu d'accueil enfants-parents

Les centres sociaux sont des relais permettant aux habitants d'avoir accès à des activités et des dispositifs favorisant l'épanouissement des parents et des enfants. Dans ce cadre, ils assurent également une fonction de médiation entre les familles et les partenaires associatifs et institutionnels : établissements scolaires, équipes de prévention spécialisée, travailleurs sociaux...

LA PARTICIPATION DES HABITANTS

VECTEUR DE DYNAMIQUES COLLECTIVES, LE PROJET DU CENTRE SOCIAL SE DÉCLINE EN ACTIONS VALORISANT LA PARTICIPATION DES HABITANTS



85 200 habitants participent à la vie des centres sociaux parisiens dont :



20 500 usagers réguliers



57 000 usagers ponctuels



7 700 personnes mobilisées par les partenaires

L'accueil, d'un espace de transition à un lieu d'échanges et de socialisation :

ACCUEIL

L'accueil est l'atout d'un centre social pour être au plus près des réalités de vie de son territoire. Il s'appuie sur une posture bienveillante et singulière visant à donner à chaque habitant reçu, l'envie d'**aller au-delà de sa demande initiale**. Il privilégie tant la relation individuelle que collective pour contribuer au développement des capacités des personnes et de leur autonomie.

Des actions soutenant l'inclusion sociale :

À l'écoute des problématiques de vie des habitants, les centres sociaux agissent sur ce qui fait obstacle à l'inclusion sociale, par le biais d'informations, d'orientations, de mises en réseau et d'activités.

Dans ce cadre, les ateliers sociolinguistiques, développés par l'ensemble des structures, constituent une passerelle vers une première expression citoyenne. Les permanences d'écrivains publics et les ateliers numériques sont également des facteurs d'insertion. Par une approche globale et partagée, les centres sociaux concourent à l'accès aux droits des habitants sur le territoire.

La mobilisation des seniors, un enjeu majeur des centres sociaux parisiens :

Les centres sociaux sont sensibles au vieillissement de la population de leur territoire. Des actions en direction des personnes âgées sont menées en concertation avec les partenaires locaux : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, amicales de locataires, centre d'action sociale de la ville de Paris... La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse soutient des projets spécifiques en direction de ces habitants : activités ludiques et de solidarité, aménagement des espaces,... La forte implication bénévole des seniors au projet du centre social concourt aux échanges intergénérationnels.

JEUNESSE

LES JEUNES HABITANTS, ACTEURS À PART ENTIÈRE DU CENTRE SOCIAL

Un accompagnement spécifique des 6-13 ans :

2 500 habitants sont concernés par ces actions.

- Les 6-11 ans bénéficient principalement de l'accompagnement à la scolarité, des activités culturelles et de loisirs extra scolaires.
- Les centres sociaux adaptent leur action à l'âge des jeunes et ainsi soutiennent les 11-13 ans dans la construction de leurs projets.

Des actions plurielles en direction des 13-17 ans :

28 jeunes de 13 à 17 ans en moyenne ont été soutenus par chaque centre social. Ces initiatives visent l'autonomie et l'engagement des jeunes dans la vie sociale de leur quartier.

- 23% Activités culturelles, sportives
- 21% Accompagnement de projets
- 21% Accueil jeunes, animation de rue
- 23% Accompagnement à la participation d'événements sur le territoire
- 12% Autres

La reconnaissance d'une plus grande autonomie :

85 projets à l'initiative des jeunes ont donné lieu à des actions (Vacances, culture et loisirs, activités sportives)

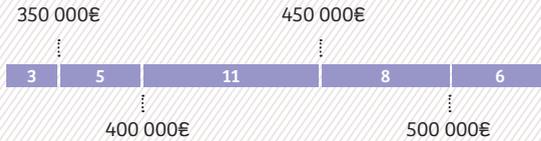
54% des centres accompagnent des jeunes pour des départs en vacances dont un tiers en autonomie.



Les centres sociaux sont des lieux d'expression et d'acquisition de compétences. Les événements de quartier et les activités du centre sont l'occasion pour les jeunes d'expérimenter leur savoir-faire et leur savoir-être, qu'ils soient usagers, stagiaires ou bénévoles.

BUDGET

Répartition des centres sociaux selon leur budget



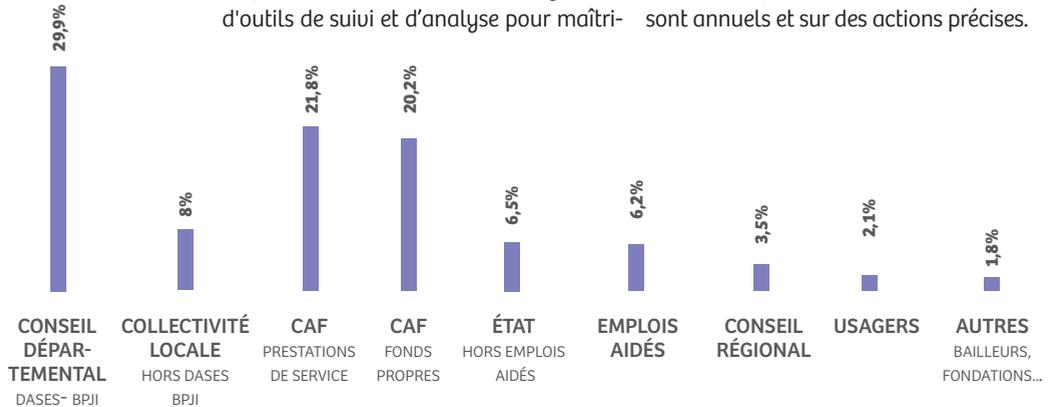
**BUDGET MOYEN
D'UN CENTRE SOCIAL :**

447 855 €*

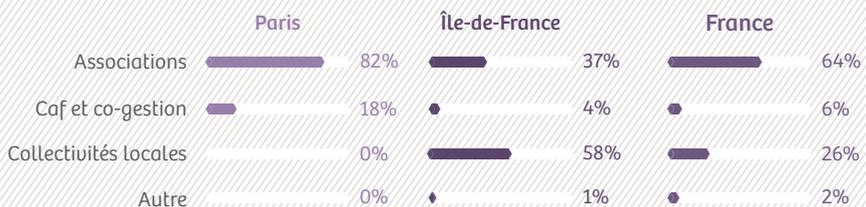
*Dans le cadre du mode de calcul Animation Globale et Collective Familles, les projets labellisés petite enfance, espace public numérique et ludothèque ne sont pas intégrés.

Le Département et la Caf contribuent au financement pluri-annuel du projet global de chaque centre social. Cet engagement est formalisé à travers des instances de concertation et de coordination avec les principaux partenaires. Une attention particulière est portée sur le pilotage du projet autour de compétences de gestion, d'outils de suivi et d'analyse pour maîtri-

ser la mise en oeuvre des actions en adéquation avec la réalité budgétaire. Des aides spécifiques pour les locaux sont également allouées par la collectivité ainsi que pour le projet accueil par la Caf de Paris. L'aide de l'Etat au titre des Emplois Aides est un soutien à la réalisation du projet. Les autres financements sont annuels et sur des actions précises.



Un mode de gestion spécifique à Paris :



LES ESPACES DE VIE SOCIALE

Inscrits au cœur du schéma directeur de l'animation de la vie sociale, les 14 espaces de vie sociale agréés prennent également toute leur place dans l'animation de la vie de quartier.

Près de **8 000** personnes fréquentent régulièrement les espaces de vie sociale, soit 498 personnes en moyenne par structure.

Les enjeux principaux :

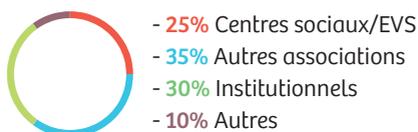
- 94% l'intergénérationnalité
- 94% l'accès aux loisirs et à la culture
- 81% l'accompagnement de la parentalité

Les **6-15 ans** sont les plus représentés.

L'accueil de ces jeunes habitants est réalisé autour d'actions d'accompagnement, de solidarité et de prévention afin de contribuer à leur épanouissement.

21 associations en moyenne par structure dans la mise œuvre d'un projet de territoire partagé.

Chaque EVS prend appui sur le partenariat local pour ancrer son projet sur son territoire d'implantation.



L'implication et l'esprit d'engagement des bénévoles permettent de mener à bien le projet. Leur proximité du quartier d'intervention leur confère une force de proposition et une capacité de mobilisation et d'intégration de nouveaux habitants encore plus importante. En moyenne :

DANS LA GOUVERNANCE DU PROJET

- 85 personnes investies
- 69% sont des habitants du territoire
- 16 heures par bénévole

DANS LES ACTIVITÉS DU PROJET

- 40 personnes investies dans les activités
- 115 heures par bénévole

ÉQUIPE SALARIÉE

- 3,6 ETP
- 2,7 Emplois aidés
- 19 Stagiaires
- 1 Service Civique

Des ressources financières diversifiées



ÉVOLUTION DES CENTRES SOCIAUX 2011-2013

Dès son expérimentation, tous les centres sociaux parisiens ont participé à la réalisation de l'observatoire. Cette 3^e édition est l'expression de cet engagement collectif.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

La participation des habitants au sein des instances de pilotage est **UN ENJEU CONSTANT** des centres sociaux.

28%

C'est l'augmentation du nombre d'habitants associés à l'instance de pilotage du centre.

Le nombre de bénévoles **AUGMENTE** mais leur engagement intervient sur **MOINS D'HEURES** qu'auparavant.

2 HEURES

par semaine en moyenne

RESSOURCES HUMAINES

Le niveau de qualification des directeurs(-rices), pilotes du projet social, a **progressé** en raison de plusieurs facteurs :

L'exigence de la lettre circulaire CNAF de juin 2012

Le recrutement de nouveaux directeurs (-rices)

La démarche de formation continue des directeurs(-rices) soutenus par les conseils d'administration.

Agents de développement local.

Un nouveau profil de formation qui affirme l'inscription du projet centre social dans la démarche territoriale locale.

23%

C'est l'augmentation de personnes accueillies en contrats aidés positionnant le centre social comme lieu de formation, d'accompagnement et d'évolution professionnelle.

PARTENARIAT

La mise en oeuvre du projet est confortée par **une plus grande complémentarité d'actions** avec les partenaires locaux.

106 associations supplémentaires ont été accueillies par les centres sociaux parisiens.

ACTIONS

LA PLACE DES PARENTS est renforcée par une diversité des actions initiées dans les projets sociaux.

De manière plus large
l'accompagnement à la fonction parentale est un enjeu majeur des centres sociaux parisiens.

LE PROJET ACCUEIL

L'ACCUEIL devient le point central de l'animation globale et collective familles (*position confortée par la lettre circulaire de juin 2012*). Il est inscrit dans le pilotage du projet global. **Il a été considérablement renforcé** tant au niveau de la formation des professionnels et bénévoles que de l'aménagement des locaux et de l'élargissement des horaires d'ouverture.

Au-delà d'une fonction, l'accueil évolue vers **un projet spécifique favorisant l'implication de l'ensemble des acteurs du centre social** notamment les habitants.



PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 15 territoires pilotes*, soit 60 départements.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004. Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

A Paris, 100% des centres sociaux et espaces de vie sociale se sont inscrits dans la démarche Senacs. Cette dynamique a pu être renforcée autour de 7 rencontres collectives dans les différentes structures parisiennes afin d'analyser de façon concertée et partagée les données. Les professionnels et les habitants bénévoles ont ainsi contribué à la co-écriture de la plaquette, en complément du binôme Caf et Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris associés à la collectivité Parisienne.

Coordonnées

Caf de Paris

Direction de l'Action Sociale
Mission Animation de la Vie Sociale
50, rue du Docteur Finlay
75015 Paris
01 45 71 20 86

Site internet : caf.fr

Département de Paris

Direction de l'Action Sociale de l'Enfance
et de la Santé
Service de la prévention et lutte
contre les exclusions
94-96, Quai de la Rapée
75 570 Paris - cedex 12
01 43 47 73 39
Site internet : www.paris.fr

Fédération des Centres Sociaux et socio-culturels de Paris

23, rue Mathis
75019 Paris
Tél : 01 44 64 74 69

Site internet :

www.centres-sociaux-paris.org

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

*Auvergne, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Aquitaine, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Centre, Normandie (Eure)

Retrouvez également les plaquettes locales des 15 sites pilotes sur : www.senacs.fr



15 TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX

Auvergne, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Aquitaine, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Centre, Normandie (Eure)

Création et mise en page : Urbanitude

Illustrations : Modrimane

Photos : les centres sociaux et espaces de vie sociale de Paris

Achevé d'imprimer en Janvier 2016

PROJET

SENACS

www.senacs.fr

